

# Formation

## Le plan de prévention

<b>Formation</b>	Le plan de prévention Prévention des risques d'interférences et de coactivité lors d'intervention des entreprises extérieures
<b>Objectifs pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Identifier les obligations légales associées au plan de prévention.</li> <li>➤ Savoir élaborer et mettre en œuvre un plan de prévention pour garantir la maîtrise des risques liés aux entreprises extérieures. Coactivité/interférences</li> </ul>
<b>Méthodes pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Méthode pédagogique active qui permet aux bénéficiaires d'être acteurs de leur formation</li> <li>➤ Support de formation : documentation synthétique remise aux stagiaires sous format papier et électronique</li> </ul>
<b>Public concerné</b>	Responsables et personnes chargés de l'interface avec les interventions des entreprises extérieures notamment sur la réalisation de l'identification des risques et de coactivité
<b>Prérequis</b>	Aucun
<b>Type de formation</b>	Inter-entreprises – Intra entreprise
<b>Moyens humains – Techniques – Environnement</b>	<p>Cette formation d'une durée de 7 heures se déroulera en salle avec le support de présentation informatique et d'outils accompagnant les mises en situation.</p> <p>Une adaptation de l'environnement sera réalisée en fonction des attentes et contraintes des personnes en situation de handicap dans le cadre du processus de préparation de la formation</p>
<b>Mode d'évaluation des acquis suite à la formation</b>	<p>Mise en situation lors de la formation sur la rédaction d'un plan de prévention</p> <p>Evaluation des acquis - Questionnaire</p>
<b>Evaluation de la performance de la formation</b>	Questionnaire d'évaluation de la formation

<p><b>Lieu</b></p>	<p>A définir</p>
<p><b>Coût de la formation</b></p>	<p>Interentreprises : 600 euros/Stagiaire Intra-entreprise : Sur devis</p>
<p><b>Durée et date de la formation</b></p>	<p>Durée 1 jour Date A déni NB : Dans le cadre d'une formation interentreprises les modalités d'inscription à l'action de formation sont notées dans les conditions générales de vente.</p>
<p><b>Programme de formation</b></p>	<p><b>1 - La dimension réglementaire</b> Périmètre du plan de prévention : Quels sont les phénomènes déclenchant ? Les obligations des entreprises. Ce que doit contenir un plan de prévention ; Structure du plan de prévention. Les responsabilités pénales et administratives ; la jurisprudence.</p> <p><b>2 - Rédiger son plan de prévention</b> Planifier : identifier les étapes clés. (Mode opératoire entreprise extérieure) Mener l'inspection commune préalable sur le terrain : les éléments essentiels à recueillir et vérifier Réaliser l'analyse commune des risques (ceux associées à la coactivités et ceux liés aux réalisations des travaux). Formaliser son analyse de risques, les documents obligatoires. Communiquer son plan de prévention.</p> <p><b>3 - Assurer la maîtrise des risques identifiés</b> Mettre en place et suivre un plan de prévention pertinent pour maîtriser les risques. Rédiger des documents applicables par les entreprises extérieures sur le terrain. Le contrôle pendant l'intervention de l'entreprise extérieure. Les obligations liées aux salariés des entreprises extérieures. Mettre à jour l'analyse de risques.</p> <p><b>4 - Les cas spécifiques</b> Rédaction du protocole de sécurité, chargement et déchargement de marchandises : arrêté du 26/04/96. Les chantiers clos et indépendants.</p> <p><b>Questions-Réponses</b></p>